

SERVICE D'ACCUEIL, DE RÉFÉRENCE, DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

NOTRE MISSION

Les Services d'Accueil, de Référence, de Conseil et d'Accompagnement (SARCA) de la Commission scolaire de Laval ont pour mission d'accompagner les adultes dans la réflexion, puis dans l'élaboration et la réalisation de leurs projets personnels, scolaires et professionnels.

Les SARCA visent ainsi à :

- Rehausser de façon importante le niveau de formation de base de la population de Laval et de ses environs.
- Participer au développement de l'adulte, principalement en renforçant sa capacité d'agir sur sa propre vie.
- Contribuer à l'enracinement d'une culture d'apprentissage tout au long de la vie, notamment en favorisant l'expression de la demande des adultes.

NOTRE VISION

Tout adulte désireux de s'accomplir peut devenir un acteur de son projet, soutenu par un personnel et des partenaires du milieu qui sont respectueux et mobilisés. Il peut ainsi apprendre et actualiser son potentiel afin de contribuer au développement de la société lavalloise et québécoise.

NOTRE CLIENTÈLE CIBLE

Les SARCA ont comme mandat d'accompagner tout adulte âgé d'au moins 16 ans ne détenant pas de qualification ou de diplôme d'études secondaires (DES) ou de diplôme d'études professionnelles (DEP) du Québec et en particulier : les personnes âgées entre 16 et 24 ans ou âgées de plus de 45 ans, les personnes handicapées, les personnes immigrantes et les autochtones.

NOS VALEURS

Respect, courtoisie, cohérence, rigueur, impartialité, transparence, engagement, professionnalisme

L'ensemble du personnel du Guichet conseil et de la Commission scolaire de Laval est sensibilisé aux besoins des adultes qui veulent réaliser un projet de vie.

Les membres du personnel SARCA offrent un ensemble de services permettant aux adultes de clarifier, d'élaborer et de réaliser un projet.

NOS SERVICES

L'ACCUEIL

PREMIER ACCUEIL

- Réception de la demande de l'adulte (en personne, par téléphone, par courrier ou par courriel)
- Information sur les services et les ressources disponibles
- Prise de rendez-vous, si nécessaire, avec un conseiller ou une conseillère SARCA
- Référence, selon le besoin, à une ressource adéquate

DEUXIÈME ACCUEIL

- Exploration et évaluation des acquis scolaires et extrascolaires de l'adulte
- Clarification d'un projet scolaire, professionnel ou personnel
- Information scolaire et professionnelle
- Identification des étapes et des moyens permettant la réalisation d'un projet

LA RÉFÉRENCE

La référence est nécessaire lorsqu'un membre du personnel SARCA évalue qu'un autre intervenant ou un organisme partenaire offre des services qui peuvent davantage satisfaire les besoins de l'adulte.

Le personnel SARCA explique à l'adulte les raisons pour lesquelles il recommande la référence et il facilite le contact avec la ressource en expliquant bien les modalités d'accès aux services ou en communiquant au préalable avec elle.

Pour effectuer des références adéquates, le personnel SARCA s'engage à bien connaître la personne et son besoin, ainsi que les organismes partenaires et les services qu'ils offrent.

L'INFORMATION

Des personnes-ressources en information scolaire et professionnelle sont disponibles, avec ou sans rendez-vous, pour donner une variété de renseignements (ressources éducatives, métiers et professions, monde du travail, aide financière) à partir de diverses sources (papier ou électronique).

L'ORIENTATION

Lorsque nécessaire, un processus d'orientation peut être offert à l'adulte qui éprouve de la difficulté à faire un choix scolaire et/ou professionnel. Le service est donné par le biais des SARCA ou des partenaires et vise notamment à favoriser la connaissance de soi et à connaître les formations et les exigences du marché du travail.

L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement vise à assurer la continuité des services lors des transitions entre les services ou entre les partenaires. Il offre aussi un soutien à l'adulte en cours de projet lorsque celui-ci rencontre des obstacles ou vit des remises en question. L'accompagnement peut prendre des formes diverses telles que :

- Aide technique pour certaines démarches du projet (ex: inscription, recherche de dossier scolaire ou de documents officiels).
- Rencontre de suivi en cours de projet et, au besoin, conseil pour réorienter le projet ou surmonter les difficultés et liaison avec des ressources pour assurer la continuité du projet.